



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Abbaye cistercienne Notre Dame de Brialmont** demeurant Château de Brialmont 1 à 4130 ESNEUX.

Le terrain concerné est situé Château de Brialmont, 4 à 4130 Esneux et cadastré division 2, section D n°425B.

La demande vise les travaux suivants : **Construction de trois habitats légers touristiques (deux yourtes et une roulotte)** et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- les nouveaux bâtiments devraient être implantés en périphérie immédiate (à moins de 5m) des bâtiment existant ;
- la roulotte est couverte par une toiture courbe ;
- la toile acrylique ne fait pas partie de la liste des matériaux de parements autorisés ;
- le bois peint de teinte jaune pâle ne fait pas partie de la liste des matériaux de parements autorisés.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX uniquement sur rendez-vous pris au **04/380.93.38 ou 04/380.93.34**.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 25 septembre 2024 au 09 octobre 2024 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be